

CENTRE PANAFRICAIN D'ÉTUDES POLITIQUES

Arusha International Conference Centre (AICC)

Arusha, Tanzanie

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

**CENTRE PANAFRICAIN D'ÉTUDES POLITIQUES (PACPS)  
AICC ARUSHA, TANZANIE  
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023**

1. **CONTEXTE ET INTRODUCTION**

L'Union africaine (ex-OUA) en est à sa sixième décennie. Au cours de cette période, l'agenda continental est passé d'une lutte purement politique pour l'indépendance des pays africains à la préparation de la voie pour la transformation économique du continent et une meilleure efficacité en attendant la mise en place d'une Communauté économique africaine (CEA) en bonne et due forme. Bien que beaucoup de progrès aient été réalisés au cours des 50 dernières années, nous n’avons pas encore atteint **l’Afrique que nous souhaitons** et le défi de l’efficacité des institutions qui constituent les fondements de la CEA serait mieux résolus si ces institutions étaient bien coordonnées.

Chaque année, l'UA met en place une multitude de cadres normatifs sous la forme de résolutions, conventions, chartes et recommandations solennelles. Ceux-ci sont signés et adoptés par les chefs d’État lors des prestigieux sommets (deux fois par an). Pourtant, les conventions sont restées non ratifiées dans une large mesure et, tout comme d’autres cadres normatifs, ont été peu appliquées au niveau national. Est-ce à cause du manque de volonté politique, du manque de clarté des objectifs ou même de l'absence de mécanismes d'harmonisation et de coordination ?

Les dirigeants africains ont participé à la signature des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2000, ainsi qu’à l’Agenda mondial 2030 pour le développement durable pour la transformation. Les objectifs de l'UA ciblant 2063 et à réaliser sur une période de cinquante ans ont été fixés et approuvés pour le continent et sont formulés comme suit :

***« Les aspirations reflètent notre désir d’une prospérité et d’un bien-être partagés, d’une unité et d’une intégration, dans un continent de citoyens libres et d’horizons élargis, où les femmes et les jeunes tous sexes confondus, réalisent tout leur potentiel, libérés de la peur, de la maladie et à l’abri du besoin ».***

Comment pouvons-nous, en tant qu’académiciens, praticiens et groupes de réflexion, contribuer à une mise en œuvre plus efficace du contenu des cadres normatifs et des plans stratégiques susmentionnés ? Ces questions et les questions connexes sont les points focaux sur lesquels repose l’initiative PACPS.

**Le Centre panafricain d'études politiques (PACPS)**, basé à Arusha, en Tanzanie, est un groupe de réflexion panafricain indépendant, à but non lucratif, créé en 2016 pour contribuer à la production de connaissances et à la stimulation de pratiques et de capacités visant l'efficacité des institutions africaines chargées d'atteindre les buts et objectifs du continent par la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et du Plan de développement pour l'Afrique à l'horizon 2063.

1. **Vision, mission et valeurs fondamentales du PACPS**

**2.1 Vision**

Acteur actif et contributeur d'excellence dans la mise en place et le maintien d'institutions d'intégration africaine continentale, de gouvernance démocratique, de responsabilité et de primauté du droit dans les gouvernements nationaux et les sociétés de bienfaisance grâce à la production factuelle et au partage des connaissances en vue d’améliorer la qualité de vie de l’Africain ordinaire au niveau local.

**2.2 Mission**

Contribuer à la production de connaissances et à la stimulation de pratiques et fournir un lieu de rencontre et d’opportunités pour les analyses et les dialogues politiques sur les questions relatives à la qualité des institutions publiques sur le continent africain.

**2.3 VALEURS FONDAMENTALES**

* **Intégrité**

Le PACPS s'engage à démontrer le plus haut niveau d'intégrité personnelle et institutionnelle dans la conduite de toutes ses activités. Il s'engage en permanence à promouvoir les valeurs de bonne conduite, de responsabilité et de transparence. Il attache une grande importance à la cohérence dans la communication et l'interaction avec ses partenaires et collaborateurs.

* **Excellence**

Le PACPS reconnaît que l’excellence, l'innovation et la libre pensée en tout temps sont essentielles. Tous les employés et associés doivent démontrer des capacités intellectuelles et optimales dans la manière dont ils accomplissent leurs tâches. Le PACPS fournira des opportunités et un espace aux employés et associés pour appliquer des stratégies et des solutions innovantes et créatives afin de remplir la mission de l'organisation de la manière la plus efficace et la plus efficiente.

* **Responsabilité**

Tous les employés et associés du PACPS doivent démontrer leur engagement envers la mission et la vision de l'organisation. Le PACPS promeut des valeurs telles que : le travail d'équipe, la responsabilité individuelle et la reddition des comptes pour les tâches pour lesquelles les employés et les associés sont directement responsables.

* **Inclusion**

Le PACPS accorde de l’importance aux contributions de tous et ne fait aucune discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, le sexe, l'origine religieuse ou les affiliations politiques.

1. **PRINCIPAUX OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS**

Le Centre panafricain d'études de politiques (PACPS) est un groupe de réflexion qui cherche à influencer les idées et les décisions politiques aux niveaux continental, régional et national qui ont un impact sur l'efficacité des institutions continentales. Le PACPS rassemblera et traitera les réflexions, initiera des études et des débats, poursuivra les analyses et organisera des ateliers de renforcement des capacités sur la qualité des institutions publiques en Afrique. Pour mener à bien sa mission, le PACPS organisera des conférences internationales, des séminaires, des sessions de renforcement des capacités, des ateliers de formation et publiera des notes d’information sur le partage des informations et des connaissances sur la qualité des institutions publiques du continent africain, pour l’avènement de sa transformation sociale et économique tant désirée et si nécessaire.

Les initiatives du PACPS s'articulent autour de **questions liées à la qualité des institutions publiques sur le continent africain.** Les réflexions et analyses sont menées et poursuivies à trois (3) niveaux conceptuels (ou thématiques), à savoir :

* Aux niveaux continental et régional, le PACPS abordera les **questions institutionnelles liées à l’intégration continentale et régionale. Ceci est conforme à l'aspiration 2 de l'Agenda 2063, qui stipule « un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la renaissance africaine ».**
* Au niveau des États-nations, le PACPS s’intéressera aux **questions institutionnelles liées à la gouvernance démocratique, à la loi constitutionnelle et à l’esprit de service public. Cela correspond à l’aspiration 3 de l’Agenda 2063, qui se décline comme suit : « une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l’homme, de justice et d’état de droit » et l’objectif 16 de l’Agenda 2030 : « Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ».**
* Au niveau de la société, le PACPS réfléchira aux **problèmes institutionnels liés à la protection sociale et à la justice sociale. L'aspiration 1 énonce le rêve « d’une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable » pour éradiquer la pauvreté en une génération et instaurer une prospérité partagée grâce à la transformation sociale et économique du continent. L’Objectif 1A de l’Agenda 2030 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout.**

À la fin de la période du plan, les résultats suivants sont attendus :

* Un certain nombre de débats stimulants et éclairés, d’études ainsi que de dialogues sur les politiques et d'ateliers de renforcement des capacités sur les questions institutionnelles liées à la construction de l'intégration continentale.
* Le PACPS sera le premier acteur panafricain en termes d'initiation de débats et de partage de connaissances sur les questions institutionnelles liées à la réalisation de l'intégration continentale, à la gouvernance démocratique et au bien-être des populations et à l’équité au sein des sociétés.
* Le PACPS sera doté d'une base financière solide et d'un système de gouvernance efficace, où les bonnes pratiques institutionnelles en termes de responsabilité, de transparence, d'intégrité et de non-sexisme sont la norme.

1. **CADRE STRATÉGIQUE DU PACPS**

Les objectifs stratégiques du PACPS au cours de la période du plan 2019-2023 sont organisés selon les six (6) axes suivants :

* Axe 1 : Recherche : initier des études sur des questions institutionnelles clés afin d'améliorer la qualité des institutions publiques œuvrant pour la réalisation de l'intégration continentale et régionale, la gouvernance démocratique et des États providence résilients sur le continent africain.
* **Axe 2 :** Renforcement des capacités : Organiser des ateliers de renforcement des capacités pour partager les nouvelles connaissances (résultats de recherche) afin de renforcer les capacités des institutions publiques (et autres) œuvrant pour la réalisation de l'intégration continentale et régionale, la gouvernance démocratique et les États-providence résilients sur le continent africain.
* **Axe 3 : Publication et diffusion** : Publier et diffuser des études, des notes d'orientation et des rapports de conférence. Le PACPS produira une revue trimestrielle : Examen de l'Agenda 2063 ainsi qu'un rapport semestriel sur les institutions africaines.
* **Axe 4 : Sensibilisation, partage des résultats de recherche et dialogue politique** : Pour sensibiliser et améliorer sa **visibilité et son audibilité**, le PACPS organisera des conférences internationales sous la forme de conférences publiques, de débats sur les résultats de recherche et l'évaluation des recommandations de rapports. Ces résultats de recherche seront accessibles aux acteurs, au public, aux décideurs, aux universitaires, à la société civile et aux organisations professionnelles, au secteur privé et aux organisations internationales, en vue de partager les connaissances et d'établir des partenariats solides entre chercheurs et décideurs. Il sera organisé un symposium annuel à Arusha qui servira de lieu de rencontre pour les chercheurs, les politiciens, les bureaucrates et les praticiens du continent africain et de l'extérieur afin de discuter des thèmes pertinents liés à ses objectifs. Le PACPS améliorera sa communication à travers les médias (sociaux et traditionnels). L'amélioration du site Web et la publication du Journal annuel de PACPS et de son rapport semestriel sur les institutions africaines contribueront à la sensibilisation.

La première édition du Symposium annuel d'Arusha sur la qualité des institutions publiques en Afrique s'est déroulé du 1er au 3 novembre 2017 sur le thème : Au-delà du Traité d'Abuja - Communautés économiques régionales et intégration continentale : intégration des fonctions ou intégration des valeurs ? Cet événement a été un grand succès, bien organisé et bien apprécié par les participants et les bailleurs de fonds.

* **Axe 5 : Établir un cadre de financement durable et des partenariats :** Le PACPS aura une base financière large et diversifiée. Actuellement, nos principales sources de financement proviennent des partenaires au développement, des cotisations des membres et des subventions provenant de projets de collaboration. Améliorer la gouvernance et établir des partenariats avec plusieurs réseaux de donateurs et d’acteurs (organes de l'UA, CER, organisations du secteur privé). Le PACPS est membre du réseau de groupes de réflexion africains (ATTN) dont le secrétariat est à Harare, au Zimbabwe, situé au siège de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Le PACPS mettra en place un service de conseil pour générer des fonds pour la gestion de l'organisation, en particulier les coûts administratifs. Il développera et entreprendra également des programmes de formation dans ses domaines de compétence. Il étendra sa base de ressources en engageant des partenaires nouveaux et diversifiés.
* **Axe 6 : Renforcer le leadership stratégique et la structure de gouvernance :** améliorer la structure organisationnelle et le leadership efficace du Secrétariat. Le PACPS, en tant qu'institution, sera régie de manière démocratique, transparente, responsable et non sexiste.

1. **APERÇU DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU PACPS**

Les membres du PACPS sont des personnes et des institutions engagées dans la recherche en sciences sociales et le renforcement des capacités sur le continent africain et au niveau de la diaspora. Les membres font une demande d’affiliation, paient des cotisations annuelles et participent à l'assemblée générale annuelle (AGA).

Le PACPS est régi par l'assemblée générale annuelle (AGA), constituée de membres cotisants et se réunissant chaque année, le dernier jour du mois de novembre. Chaque membre de l'institution est automatiquement membre de l'AGA. L'AGA évalue le rendement, établit de nouveaux plans et élit un conseil du programme qui se réunit annuellement pour superviser les actions et guider les principales activités. Le secrétariat est dirigé par un directeur exécutif, qui est responsable de la mise en œuvre des directives de l’AGA et travaille en étroite collaboration avec le conseil du programme dans le cadre de la supervision au jour le jour. Il y a des postes pour trois (3) cadres supérieurs (finances et administration, programmes et communications) et quatre (4) cadres subalternes pour des projets. Les autres employés du Secrétariat sont un comptable, un assistant administratif, des assistants de projet, des stagiaires/volontaires et un chauffeur/Coursier.

L'organigramme du PACPS est joint au présent document.

* 1. **Les fonctions de l’AGA sont les suivantes :**

1. Approuver les comptes rendus de l’AGA précédente et des assemblées générales extraordinaires
2. Recevoir le rapport du Directeur exécutif sur les activités du Centre au cours de l'année écoulée
3. Recevoir les comptes vérifiés du Centre pour l'année précédente et le rapport des auditeurs
4. Recevoir, examiner et approuver le plan d'action pour l'année suivante
5. Approuver le budget pour l'année suivante
6. Nommer et fixer la rémunération des auditeurs de l'institution pour l'année suivante
7. Élire les membres du comité de programme de l'institution en temps utile ; les nominations aux élections doivent être faites par écrit sur un formulaire prescrit et remis au Directeur exécutif au moins quatorze (14) jours ouvrables avant la date prévue de l'assemblée générale annuelle.
8. Entendre les appels (le cas échéant) des membres dont l'adhésion a été suspendue ou annulée.
9. L'assemblée générale annuelle a le droit de commenter et de diriger toute question proposée par le Comité de programme.

**5.2 Le Conseil du programme**

Les affaires du Centre sont gérées par le Comité conformément aux directives données adoptées lors des assemblées générales, sur notamment :

1. les cadres du centre
2. le Président sortant
3. le Directeur exécutif du Centre nommé conformément à l'article 20 du statut du PACPS, siégeant en tant que membre d'office du Conseil et agissant en qualité de secrétaire du Comité.
4. le Conseil du programme qui est responsable devant l'assemblée générale annuelle, et qui aura le dernier mot sur toutes les questions.
5. le Conseil du programme qui se réunira au moins une fois tous les trois (3) mois via Skype ou un autre support virtuel et une fois par an.
6. Le quorum du Conseil du programme est de deux tiers (2/3) de ses membres présents et habilités à voter.
7. Le Conseil du programme forme des comités permanents chaque fois qu'il le juge opportun sur des questions ou des secteurs du Centre.
8. Le Conseil du programme donne des orientations stratégiques et scientifiques au Secrétariat.
9. Le Conseil du programme doit superviser la mise en œuvre du plan stratégique
10. Le Conseil du programme se réunira au moins deux fois par an pour soutenir/superviser la mise en œuvre des plans annuels et participer au Symposium d’Arusha ; les cadres du Secrétariat seront membres d’office.

**5.3** Le Secrétariat

Le Secrétariat est dirigé par le Directeur exécutif et se compose de cadres supérieurs et d’autres membres du personnel technique et administratif. Les fonctions du Secrétariat sont, notamment de :

1. Mettre en œuvre les décisions des organes de gouvernance du PACPS visant à remplir leurs devoirs institutionnels et à réaliser les objectifs institutionnels du PACPS
2. Entreprendre toutes les activités administratives, financières et juridiques de l'organisation
3. Préparer, publier et diffuser les publications du PACPS.
4. Aider à l'élaboration de programmes de recherche et de renforcement des capacités et à la compilation de rapports financiers et de rapports d'activité à l'intention des partenaires et des donateurs
5. Les activités du Secrétariat du PACPS sont les suivantes :

* Effectuer des études
* Renforcement des capacités
* Publications et diffusion
* Organisation du symposium annuel d’Arusha et d’autres conférences et séminaires.

**5.4 Exercice financier**

L’exercice financier du Centre correspond à l’année civile, c’est-à-dire de janvier à décembre.

**5.5** Situation géographique :

Actuellement, le siège du PACPS est situé au Centre international de conférences d'Arusha (AICC) à Arusha, **en Tanzanie**. Il est envisagé d’ouvrir d’autres bureaux à **Maputo (Mozambique**), à **Lomé (Togo**), au **Caire (Égypte**) et à **Addis-Abeba (Éthiopie),** pour assurer une répartition géographique et linguistique à l’institution.

**5.6 Notre approche**

Dans un espace avec de nombreux acteurs - gouvernemental, intergouvernemental, non gouvernemental, groupes de réflexion, etc. - et considérant que nos acteurs sont les organes de l’Union africaine, les CER, les organisations de la société civile et les autres institutions publiques et privées impliquées dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des ODD et l'Agenda 2063 de l'UA, le PACPS se distingue par sa mission. Le PACPS est une institution panafricaine qui englobe le continent ainsi que la diaspora en termes de membres et d'activités. Plus important peut-être est la préoccupation unique sur la qualité des institutions publiques dans ses interventions. Deuxièmement, le PACPS base ses travaux sur des preuves empiriques, des perspectives pratiques et théoriques pour projeter ses réflexions et ses analyses et pour avoir une vision plus large de ses recommandations pratiques visant à renforcer l'efficacité des institutions publiques africaines.

1. **MISE EN ŒUVRE**

Ce plan stratégique 2019-2023 sera mis en œuvre sous la supervision du Conseil de programme au nom de l'AGA. L'indicateur de performance intégré fournira le cadre de suivi et d'évaluation du plan. Le Secrétariat fera ce qui suit :

* Établir des systèmes d’information liés à tous les acteurs en termes de politiques, priorités, programmes et calendriers d’activités.
* Veiller à ce que la recherche, le renforcement des capacités et d’autres activités soient alignés sur la vision et la mission du PACPS et sur les objectifs généraux visant à renforcer l’intégration continentale/régionale, la gouvernance démocratique et les sociétés de bien-être.
* S'assurer que les besoins en capacités de tous les acteurs sont évalués avant le lancement des interventions.
* Établir un cadre de suivi et d’évaluation efficace pour mesurer et évaluer la mise en œuvre.
* Mettre en place une stratégie de communication pour assurer la visibilité et la popularisation du PACPS.
* Maintenir et recruter les compétences et aptitudes critiques requises pour mener à bien la mission et mettre en œuvre la stratégie.
* Maintenir un secrétariat allégé, agile, flexible et proactif, capable de répondre rapidement aux situations changeantes.

1. **ANALYSE INSTITUTIONNELLE FFPM**

Le PACPS s'engage à travailler et à atteindre ses objectifs et objectifs en coopération avec toutes les principaux acteurs.

1. **Forces**

Le PACPS en tant que groupe de réflexion panafricain composé de membres fait appel à la diversité de ses membres. Ce sont des universitaires, des praticiens, des bureaucrates et des activistes sociaux passionnés déployés dans diverses parties du continent (nord, ouest, est, Afrique australe et centrale) et dans la diaspora. Le PACPS, en tant qu'institution, est régi de manière démocratique, transparente, responsable et non sexiste.

Le Secrétariat du PACPS et ses membres ont une passion et une expérience (compétences académiques et parcours professionnel) pour aborder les problèmes en jeu et partager les connaissances demandées. En outre, le Centre dispose d'un personnel hautement qualifié tant au niveau des cadres supérieurs que des administrateurs et des jeunes cadres (stages rémunérés en cas de projets financés). Son mandat visant à se concentrer sur la qualité des institutions publiques est unique pour le PACPS.

1. **Faiblesses**

Les principaux défis du PACPS sont essentiellement financiers. Il va sans dire que cela constitue une entrave à notre capacité à recruter des ressources humaines compétentes et diligentes et à mener nos projets conformément aux plans initiaux. La concurrence avec d'autres acteurs, locaux et internationaux, opérant avec des objectifs similaires est difficile et nous nous efforcerons de faire la différence malgré notre statut de nouveau venu.

1. **Possibilités**

Le PACPS a des possibilités et des plates-formes potentielles pour traiter et évaluer la qualité des institutions publiques clés en Afrique. La situation de son siège à Arusha lui donne un avantage géopolitique par rapport à des institutions similaires. En plus d’être géographiquement le centre de l’Afrique, Arusha héberge le siège d’importantes institutions africaines telles que la Communauté Est Africaine (EAC), l’Assemblée Législative Est Africaine (EALA), la Cour de Justice Est Africaine (EACUC), l’Organisation des employeurs d'Afrique de l'Est (EAEO), le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la lutte contre la corruption (CCUAC), La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, le Mécanisme des Nations Unies pour les tribunaux pénaux internationaux et autres institutions africaines du secteur privé. Cette proximité permet des synergies et une complémentarité dans la mise en œuvre de la plupart, voire la majorité des objectifs du PACPS.

1. Menaces

Le manque de fonds pour exécuter les programmes du PACPS en fonction des plans initiaux et des priorités.

1. **MATRICE DE GESTION PLAN STRATÉGIQUE PLAN STRATÉGIQUE AXÉE SUR LES RÉSULTATS**

**Tableau : Matrice de gestion axée sur les résultats**

**Tableau 1 : Objectif stratégique 1 : Mener des études en offrant des subventions à des chercheurs débutants et confirmés sur une base concurrentielle sur des questions institutionnelles clés pour améliorer la qualité des institutions publiques impliquées dans l'intégration continentale/régionale, la gouvernance démocratique et les États/sociétés de protection sociale**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **Durée** | **Produit** | **Résultat** | **Moyens** | **Indicateur de performance** | **Cible** | **Hypothèse/Stratégie d'atténuation des risques** |
| 1) Développer des propositions de recherche dans les trois (3) domaines thématiques du PACPS : intégration continentale/régionale ; gouvernance démocratique et états/sociétés de bien-être | Annuellement pour la période de planification 2019/2023 | i) Au moins (3) rapports de recherche produits publiés et diffusés | (1,2,3) : compétences et expérience de recherche améliorées pour les jeunes chercheurs ; développement de compétences en leadership éclairées, transformatrices et fondées sur des données probantes/de la recherche | 1) Au moins trois chercheurs principaux recrutés | (1,2,3) : Augmentation du nombre de travaux de recherche et partage de connaissances grâce à des publications et à la diffusion de rapports. Le mécanisme de contrôle de la qualité de la recherche est développé | Chercheurs et communautés de recherche ; groupe de réflexion ; décideurs et activistes, sur le continent africain et dans la diaspora | Engagement des chercheurs africains  Allocation suffisante de fonds  Recherche de qualité générée  Système de gestion des subventions transparent et responsable |
| 2) Annoncer des concours de recherche sur le site Web et les réseaux du PACPS sur les nouveaux programmes de recherche |  | 2) Au moins trois (3) notes conceptuelles produites et diffusées | Un certain nombre de chercheurs, jeunes et confirmés, ont offert la possibilité de mener des études indépendantes sur des questions continentales clés | Fonds mobilisés pour les subventions de recherche et atelier | Comme ci-dessus | Comme ci-dessus | Comme ci-dessus |
| 3) Établir des panels pour la sélection des lauréats des subventions et organiser des ateliers pour que les lauréats des subventions présentent leurs conclusions et obtiennent un feedback des experts. |  | 3) Au moins trois (3) présentations de résultats de recherche et d’ateliers d’évaluation par les pairs organisés | Matériel et rapports générés pour éclairer l'élaboration des politiques, les programmes d'enseignement et de formation. | Budget établi y compris pour un complément de personnel pour appuyer 1,2,3 | Comme ci-dessus | Comme ci-dessus | Comme ci-dessus |

**Tableau 2 : Objectif stratégique 2 : Organiser des ateliers de renforcement des capacités pour partager les connaissances nouvellement produites dans les trois (3) domaines thématiques du PACPS**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **Durée** | **Produit** | **Résultat** | **Moyens** | **Indicateur de performance** | **Cible** | **Hypothèse/Stratégie d'atténuation des risques** |
| 1) Effectuer une évaluation des besoins de formation sur les trois (3) domaines thématiques du PACPS : intégration continentale et régionale ; gouvernance démocratique et création de sociétés de bien-être | **2019/2023** | 1) Note conceptuelle et méthodologie d'évaluation des besoins 2) Au moins un rapport sur les besoins en formation produits pour les acteurs et les autres partenaires (organes de l'UA, CER, etc.) | (2,3) : Amélioration des connaissances et des capacités des décideurs et des participants sur les trois domaines thématiques du PACPS | 1) Recrutement d’experts en évaluation des besoins de formation | 1) Nombre d'évaluations des besoins effectuées | Institutions de recherche et de formation, organisations gouvernementales et non gouvernementales sur le continent | Allocation suffisante de fonds par les partenaires |
| 2) Développer des modules de formation sur les trois thèmes thématiques du PACPS. | **2019/2023** | 3) Modules de formation pour les trois domaines thématiques développés et produits. | Comme ci-dessus | 2-3) Formation des experts recrutés pour préparer des modules de formation et mener la formation. | 2) Augmentation de la demande de formation dans les trois domaines thématiques par les organes de l'UA, les organisations gouvernementales et non gouvernementales sur le continent | Comme ci-dessus | Un personnel compétent, maîtrisant la technologie et qualifié dans le domaine recruté |
| 3) Organiser des ateliers de formation avec les organes de l'UA et les CER, etc. | **2019/2023** | 4) Ateliers de formation continentaux et régionaux organisés | Comme ci-dessus | 4. Budget pour le renforcement des capacités | 3) Collaboration accrue entre les chercheurs et les décideurs sur les trois domaines thématiques | Comme ci-dessus | Comme ci-dessus |

**Tableau 3 : Objectif stratégique 3 : Publication et diffusion des résultats de recherche, des notes d'orientation et des rapports de conférence**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **Durée** | **Produit** | **Résultat** | **Moyens** | **Indicateur de performance** | **Cible** | **Hypothèse/Stratégie d'atténuation des risques** |
| 1) Produire et diffuser les publications du PACPS (notes d'orientation, rapports de recherche, actes de symposium et de conférences, matériels de formation) | 2019/2023 | Les notes d'orientation du PACPS, les rapports de recherche et les actes de conférence publiés et diffusés 2) Publication du rapport semestriel sur les institutions africaines 3) Revue annuelle de l'Agenda 2063 publiée | Des connaissances fondées sur la recherche correctement documentées et largement diffusées sur les trois (3) domaines thématiques du PACPS.   Sensibilisation et solutions proposées pour l'engagement politique dans les trois domaines thématiques de PACPS  Amélioration de la capacité des participants aux ateliers et aux stagiaires et renforcement du réseautage entre les décideurs et les universitaires dans les domaines thématiques | Budget pour couvrir la recherche, la rédaction de rapports, l'édition, la relecture et l'impression de rapports et de matériel de formation | Nombre de publications du PACPS produites (notes d'orientation, rapports de recherche et actes de conférences) | Les décideurs, les bureaucrates, le gouvernement ainsi que les organisations non gouvernementales, les institutions de recherche et de formation sur tout le continent africain | Des chercheurs, des institutions de formation et des universitaires de tout le continent africain mènent des études et communiquent et partagent leurs découvertes et leurs connaissances  Personnel qualifié et fonds suffisants pour des publications de haut niveau. |
| 2) Développer une stratégie de communication | 2019-2023 | Stratégie de communication en place | Le PACPS et son œuvre bien connus dans toute l'Afrique | Responsable de la communication recruté ; Fonds pour les activités de communication |  |  |  |

**Tableau 4 : Objectif stratégique 4 : Résultats de la recherche et dialogue politique pour améliorer la visibilité et l'audibilité du PACPS : LE SYMPOSIUM ANNUEL D'ARUSHA**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **Durée** | **Produit** | **Résultat** | **Moyens** | **Indicateur de performance** | **Cible** | **Hypothèse/Stratégie d'atténuation des risques** |
| 1) Organiser des ateliers ou des symposiums pour diffuser les résultats des études menées par les chercheurs, avec la participation de chercheurs, décideurs et autres acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, institutions continentales et régionales, et trouver les moyens de relier les réflexions théoriques et politiques pragmatiques concernant les trois (3) domaines thématiques constituant l'axe du PACPS | Annuel 2019/2023 | Rapport d'étude produit pour une collaboration et une communication efficaces entre les acteurs de la recherche et les décideurs  Atelier organisé pour diffuser les résultats et le dialogue politique (Symposium annuel d'Arusha sur la qualité des institutions publiques sur le continent africain)  Rapport d'atelier produit et diffusé | Capacité accrue pour l'utilisation des résultats de la recherche et la formulation et la mise en œuvre des politiques | Budget pour les symposiums et les ateliers  Experts et praticiens pour animer des discussions/panels/ateliers | Nombre de rapports produits        Nombre de dialogues politiques organisés et Nombre de participants à l'occasion du partage des connaissances. | Les décideurs politiques gouvernementaux et non gouvernementaux, les institutions continentales, régionales et locales  Chercheurs d'universités, de groupes de réflexion internationaux et d'institutions. | Coopération des décideurs gouvernementaux et d'autres acteurs non gouvernementaux, institutions continentales et régionales  Personnel adéquat et ressources financières allouées en temps opportun |

**Tableau 5 : Objectif stratégique 5 : Établir un cadre de financement durable et des partenariats**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **Durée** | **Produit** | **Résultat** | **Moyens** | **Indicateur de performance** | **Cible** | **Hypothèse/Stratégie d'atténuation des risques** |
| 1) Identifier les organes de l'UA, les CER, les institutions gouvernementales et non gouvernementales désireuses d’améliorer les connaissances pour une meilleure formulation et mise en œuvre des politiques avec l'assistance technique du PACPS | 2019/2023 | 1) Au moins trois protocoles d'accord signés au cours des cinq années du Plan avec les organes de l'UA, les CER et d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales approchées | 1) Sources de revenus établies | Budget pour les membres spécifiques du personnel | 1) Nombre de protocoles d'accord signés | Organes de l'UA et institutions des CER, organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales | Personnel qualifié et leadership efficace |
| 2) Travailler en réseau avec les organes de l'UA, les CER et d'autres bailleurs de fonds internationaux pour financer la mise en œuvre du Plan stratégique du PACPS (2019-2024) |  | Protocoles d’accord signés | 2) Réseaux établis avec des bailleurs de fonds internationaux | Le temps des membres du personnel | 2) Nombre de contrats signés et fonds générés |  |  |
| 3) Améliorer la reddition de comptes et la transparence au niveau des fonds gérés par le PACPS |  | 3) Rapports périodiques produits en accord avec les bailleurs de fonds |  |  | 3) Nombre de rapports soumis |  |  |

**Tableau 6 : Objectif stratégique 6 : Renforcer le leadership stratégique et la structure de gouvernance : Améliorer la structure organisationnelle du PACPS et l'efficacité du leadership**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **Durée** | **Produit** | **Résultat** | **Moyens** | **Indicateur de performance** | **Audience** | **Hypothèse/Stratégie d'atténuation des risques** |
| 1) Améliorer la structure organisationnelle actuelle du PACPS | **2019/2020** | 1) structure de gouvernance développée et améliorée | Système de performance du personnel basé sur les résultats | Personnel | 1) Structure légère du PACPS |  | Engagement et coopération du Conseil du Programme du PACPS et du Secrétariat / bonne communication et dialogue |
| 2) Revoir la description de travail et les spécifications d'emploi actuelles, et procéder aux révisions | **2019/2020** | 2) Les descriptions de poste, les spécifications et l'attribution de poste ont été révisées | Leadership efficace et bon fonctionnement coordonné | Au moins le responsable des RH en place | 2) Nombre de plans basés sur la performance développés par le personnel |  |  |
| 3) Évaluer les faiblesses et les forces actuelles du leadership et développer et mettre en œuvre de nouveaux mécanismes pour l'efficacité du leadership | **2019/2020** | **3**) Rapport et analyse FFPM par le conseil de programme | Gérer efficacement le PACPS (à la fois l'organisation et son secrétariat) | Fonds pour le développement des ressources humaines et au moins deux retraites | 3,4): Qualité de l'efficacité du leadership |  |  |
| 4) Élaborer un plan de relève de la direction et un plan de développement des ressources humaines pour le Secrétariat du PACPS et les mettre en œuvre | **2022/2023** | 4) Le mécanisme d'efficacité du leadership du PACS, le plan de succession et le plan de développement des ressources humaines ont été élaborés | Plan de relève en place | Financement des processus de développement des ressources humaines, y compris deux retraites |  |  |  |